

CLUB DE BRIDGE DE CLAMART

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2024

L'assemblée générale du Club de Bridge de Clamart s'est réunie le 17 octobre 2024 à 17h45 dans la salle Albert Camus au rez-de-chaussée de la Maison des Associations. La présidente Christiane GAUTIER assure la présidence de séance.

Après pointage des présents et des procurations, il est constaté la présence de 18 adhérents au Club de Clamart ainsi que le dépôt de 13 pouvoirs, soit 31 participants aux votes.

A date, le club compte 32 adhésions directes, complétées de 11 extensions, soit 43 membres au total, (pour 50 en 2023). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Rapport Moral

La présidente souligne tout d'abord que pour la première fois depuis six années, deux équipes étaient inscrites aux interclubs. Elle souligne la bonne performance de l'équipe D4 et formule des vœux de réussite pour cette nouvelle saison.

Une pensée amicale est formulée à l'intention de l'ancienne présidente Françoise DREVILLON, absente cette année pour des raisons de santé.

Le forum s'est bien déroulé au sens où la participation à la permanence a été satisfaisante, avec de nombreuses visites de joueurs. Les demandes des visiteurs concernaient essentiellement des besoins de leçons, majoritairement pour des remises à niveau. Faute de professeur, le club n'est pas en situation de satisfaire ces demandes. Une réflexion devra être lancée pour voir sous quelle forme proposer des formules allégées pour les faux débutants.

Afin de mieux faire connaître le club dans sa commune et de faire venir des joueurs déjà aguerris, il est envisagé de faire publier un article dans le journal local.

Quatre nouvelles recrues, tous joueurs déjà expérimentés, rejoignent le club cette année. Ceci n'empêche pas de constater à nouveau une érosion du nombre d'adhérents, principalement du fait d'une baisse des sympathisants.

Les festivités, occasions de partager dans la convivialité entre membres du club et au-delà, ont suscité une participation en baisse qui pourrait donc être sensiblement améliorée.

A l'initiative du comité qui souhaitait honorer dans chaque club un membre méritant, le Club a proposé le nom de Paul Blond, qui recevra un cadeau souvenir.

La présidente rappelle qu'elle ne se représente pas au poste de président, qui sera donc à renouveler.

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Interclubs :

L'équipe D5 formée de joueurs débutants s'est confronté à sa première compétition. Fort de cette expérience, elle compte prolonger son chemin dans la compétition cette année.

L'équipe D4 a terminé championne de ligue et participé à la finale nationale, malheureusement peu réussie.

Au regard de ses effectifs, il serait normal d'avoir au moins trois ou quatre équipes engagées. Rappelons qu'un club qui n'assure pas une présence significative au moins en interclubs donne une image peu dynamique et donc peu attrayante pour le recrutement de nouveaux joueurs motivés.

Fonctionnement du club :

Le groupe WhatsApp créé l'an dernier rencontre un grand succès. Il est vivement conseillé à chaque joueur de s'inscrire (auprès de Patrick Klein) afin de permettre une recherche aisée de partenaires.

Les statuts du club, modifiés en 2022 suite à la modification du siège, doivent être revisités. Le bureau est chargé de mener à bien dans l'année cette refonte.

L'armoire défectueuse n'est pas réparable. Une solution sera recherchée auprès de la vie associative.

Festivités :

Il est rappelé comme l'an dernier que l'organisation des festivités ne peut reposer sur une ou deux personnes. Chaque événement festif doit être pris en charge par une « task-force » ponctuelle, réunissant pour l'occasion quelques volontaires auto-désignés. Ce système est plus souple que la désignation de responsables permanents, pas forcément disponibles au moment souhaité. Faute de volontaires, le président pourra décider l'annulation de l'événement envisagé.

Rapport financier :

La trésorière Claude AMIS fait un exposé très détaillé sur l'évolution des finances du club, duquel il ressort l'existence d'un résultat négatif de 277€ pour l'exercice. Les variables d'ajustement sont soit l'augmentation du ticket soit une participation revue légèrement à la hausse lors des repas organisés par le club.

Il est proposé de rechercher un moyen de placer avec intérêt le report à nouveau qui s'élève à environ 11000€.

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Bureau :

L'assemblée prend note de la démission de Cécile Robert et de la candidature de Marc Gilet et Catherine Lepaulard.

Après ces changements, le bureau proposé au vote est le suivant :

Président : François REVERDY

Vice-Présidente : Christiane GAUTIER

Secrétaire : Alain CARRIER

Trésorière : Claude AMIS

Chargées de l'Accueil tournoi : Pierrette MAITREJEAN, Simone POSTAIRE

Autres membres : Marc GILET, Catherine LEPAULARD.

Vote : le bureau est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et aucune question diverse n'étant soulevée, la Présidente clôt la séance à 19h et invite les participants à échanger autour d'un apéritif.

La Présidente



Christiane GAUTIER

Le Secrétaire



Alain CARRIER